

Conseils pour un premier entretien

- Donnez-vous préalablement une culture territoriale :

Il est indispensable de vous renseigner sur la collectivité territoriale auprès de laquelle vous postulez afin de mieux construire votre lettre de motivation et de mieux préparer votre entretien d'embauche.

Il est vivement conseillé de visiter directement le site de la collectivité qui vous intéresse pour mieux la connaître.

Au delà de cette connaissance le recruteur exigera de la part du candidat une culture territoriale de base. Vous pouvez l'acquérir en lisant la presse spécialisée et même en rencontrant des responsables de secteurs qui vous intéressent... et pourquoi pas le Maire de votre collectivité ou un de ses collaborateurs, selon vos connaissances...

- Préparez-vous :

Attention, n'apprenez pas votre argumentaire par cœur et soyez spontané face à votre interlocuteur.

- Soignez votre tenue :

C'est la première impression que vous donnez de vous. Une tenue négligée vous desservira !

- Arrivez à l'heure :

Voire 5 à 10 minutes à l'avance, mais jamais plus !

- Ayez la poignée de main ferme

Ne prenez pas place dans le bureau du recruteur, attendez qu'il vous y invite. Si vous prenez des notes, demandez l'autorisation.

- Souriez, regardez toujours votre interlocuteur dans les yeux

- Posez des questions

Ne restez pas passif. Participez activement à l'entretien en montrant que vous vous intéressez à la collectivité et au poste. Si une question ne vous semble pas claire, n'hésitez pas à demander à votre interlocuteur de vous la reformuler.

- Evitez les extrêmes.

Ne soyez pas trop modeste, ni trop sûr de vous.